



CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AÎNÉS

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

Plan des matières succinct.

- I. Introduction
- II. Compte-rendu des activités
- III. Complément, hors commissions

I. Introduction

Le CCCA fonctionne selon le prescrit du règlement d'ordre intérieur. Ses missions sont essentiellement, en résumé¹ :

- d'examiner la situation des aînés des points de vue tant moral que matériel et culturel,
- de leur fournir des occasions d'exprimer leurs opinions et préoccupations et de leur offrir l'occasion de se rencontrer dans un esprit convivial et constructif,
- de contribuer à la valorisation des aînés dans la société et œuvrer à leur intégration effective dans la vie communautaire,
- de guider le Conseil communal sur les questions relatives aux politiques et programmes de la commune qui ont une répercussion sur la vie des aînés,
- d'évaluer l'efficacité des politiques et des pratiques de la commune.

Le CCCA a créé plusieurs commissions dès son renouvellement, en juin 2019. Il y en a cinq en 2022 :

- commission Bien-être,
- commission Mobilité,
- commission Communication & Culture (Communication avant février 2023),
- commission Festivités (anciennement Gala des aînés),
- commission Nouvelles technologies.

Début 2023, le CCCA était composé de 15 membres : 12 effectifs et 3 suppléants :

Effectifs à titre individuel : Jean Bourlès, André Brigode, Patrick De Poorter, Serge Deleener, Bertrand Jardon, Marie-Jeanne Kermis, Jean Lambaux, Marie-Anne Lecocq, Martine Panneels.

Suppléant à titre individuel : Emiel Symens.

Membres représentant des associations :

- ÉNÉO : Éliane Tibaux (effectif), Martine Singer (suppléante),

¹ Voir le règlement d'ordre intérieur (R.O.I.) pour des informations plus complètes

- Aînés Actifs : Andrée De Ville (effectif), Anne Lhost (suppléante, accueillie au CCCA le 20 janvier)

- SELeri : Philippe Deglume (effectif),

Deux membres ont démissionné pendant l'année :

- le 18 janvier : Jean Lambaux (secrétaire)

- le 14 novembre : Martine Singer

Une membre est décédée :

- le 5 novembre : Marie-Anne Lecocq (membre de la Commission Nouvelles technologies).

La liste des **12 membres** à la fin décembre est fournie en annexe.

Signalons que trois personnes se sont portées candidates à rejoindre le CCCA avant la fin de l'année : Jacques de Meester (qui avait quitté le CCCA en 2022), Jean Bataille et Olivier Vandermeersch. Elles devraient nous rejoindre après que leur candidature aura été acceptée par le conseil communal, fin janvier 2024.

La composition du bureau du CCCA a très légèrement été modifiée pendant l'année. À la fin 2023 elle est la suivante :

- Jean Bourlès, président

- Martine Paaneels, vice-présidente,

- Bertrand Jardon, trésorier,

- Marie-Jeanne Kermis, secrétaire, qui a remplacé à partir du 17 février (approbation le 24 avril) Jean Lambaux suite à sa démission (*Nota* : lors de la première assemblée plénière de l'année, Serge Deleener a fait office de secrétaire, en attendant la nomination de Marie-Jeanne Kermis à ce poste lors de la deuxième assemblée plénière).

Le lien entre le CCCA et les autorités communales, en particulier Gaëtan Pirart, échevin et président du CPAS, est assuré par Émilie Lempereur, chargée de projet senior.

II. Compte-rendu des activités en 2023

Les membres du CCCA se sont réunis cinq fois dans l'année en assemblée plénière, les 20 janvier, 14 avril et 23 juin à la maison communale (verrière), les 22 septembre et 28 novembre à la « nouvelle » maison des papeteries.

1) **La commission Bien-être**

Composition² : Patrick de Poorter (coordinateur), Jean Bourlès et Marie-Jeanne Kermis (membres).

Rappel : Lors du dépouillement et de la finalisation du rapport d'enquête auprès des aînés, nous³ nous sommes rendu compte qu'il y avait très peu de réponses de résidents ou pensionnaires de maisons de repos.

Nous avons donc entrepris de leur donner la parole en nous adressant directement à eux.

² La composition pour chaque commission est celle de la fin de l'année, après les modifications pendant l'année citées plus haut

³ Dans le compte-rendu des activités de la commission Bien-être, le « nous » représente les membres de cette commission, pris collectivement

Cette nouvelle enquête s'est déroulée en plusieurs étapes : prises de contact, courriers, rendez-vous, campagne d'affichage pour nous présenter, élaboration d'un questionnaire adapté, dix fois remanié et testé par un panel de résidents.

Si l'accueil a été chaleureux dans quelques établissements, il fut plus mitigé dans d'autres, et pour cause : certaines directions craignaient qu'on ne se focalise sur des récriminations de pensionnaires. Pourtant nous avons bien précisé qu'on n'était pas là pour s'immiscer dans leur fonctionnement interne.

Bref, la commission a actuellement une approche différente : participation à des assemblées de résidents, à des ateliers/animations, coups de main ponctuels pour de petites choses, avec l'aide de quelques directrices, animateurs et logopèdes ou ergothérapeutes...

Ceci clôturait la partie opérationnelle de l'enquête. Mais durant celle-ci, beaucoup d'émotions diverses nées ont été ressenties suite à nos sollicitations.

Nous avons considéré que ce ressenti ne pouvait pas sombrer dans l'oubli, tant il signifiait d'espoirs et de déceptions pour ces aînés si peu ou mal reconnus dans leur vie quotidienne, parfois dans des cas plus extrêmes.

Il nous est venu le désir de symboliser cette enquête par un « Livre d'or », en témoignage et remerciement de tous ces sentiments forts et inattendus. Il se matérialisera en 2024.

Un projet personnel d'un résident enfin réalisé, un remerciement pour une attention si appréciée, l'aide souvent active du personnel soignant, etc. mais ces points positifs ne nous suffisaient pas.

La commission Bien-être a décidé de clôturer l'année 2023 en beauté en décorant les vitres de plusieurs lieux de vie des aînés (la maison des Papeteries, le Val du Héron, l'Aurore et le Val de Lasne). Ce qui fut réalisé malgré le temps détestable et les efforts intenses pour des heures de travail sans fin.

Cette commission composée de trois personnes s'est dépensée sans compter même si, au fil des circonstances, elle a dû pallier des absences.

Dans les résultats partiels obtenus, il y a déjà quelques problèmes récurrents : par exemple les moyens de transport.

Ces données seront prochainement envoyées à qui de droit, soit la commune, les sociétés de transport, les associations, les services sociaux ainsi que les CCCA de Lasne et de La Hulpe.

2) **La commission Mobilité**

Composition : Bertrand Jardon (coordinateur), Jean Bourlès, Philippe Deglume (depuis le 1^{er} octobre), Marie-Jeanne Kermis (membres).

Nota : Le président, ou un membre de la commission qui le représente, participe aux réunions du Groupe de travail « mobilité » (GTM) de la commune.

La commission Mobilité a adopté une méthode de travail pour approcher les questions de mobilité dans la commune : le « focus en étoile ». À partir d'un lieu déterminé, cœur de la situation-problème, il s'agit de tracer les rayons et d'identifier les objets de l'analyse.

Aussi plusieurs lieux sont étudiés ou explorés, par exemple :

- 1) Le rond-point Place R. Peyo (dit rond-point Schtroumpf) :
 - files de véhicules

- accès alternatifs (rues avoisinantes) / heures de pointe / deux roues ; piétons / états des trottoirs / accès commerces / accès gare/....
- proposition : quid de la petite rue barrée avec potelets ? À étudier pour améliorer la fluidité.

2) Les Papeteries de Genval, qui ont été l'occasion de chercher à donner des réponses aux questions suivantes (certaines ont été apportées) :

- faut-il placer des panneaux « zone 30 » et où ?
- des potelets parfois abîmés à remplacer, diverses dégradations d'où un risque de chute possible.
- les responsabilités dans les Papeteries : domaine privé ou domaine public, ou les deux ?
- la présence policière est-elle suffisante ou à renforcer ?
- comment remédier à l'encombrement des rues par les poids lourds lors du déchargement de marchandises : particulièrement rue des Ateliers.
- diverses affiches concernant l'interdiction des trottinettes, vélos, skateboards sont placardées sur les murs : cet affichage est-il réglementaire ou non ?

Nota : (examiné avec le GTM) Places de très courte durée. Une première liste des commerces, dont les clients restent très peu de temps, a été faite : distributeur de cash, Leonidas, pharmacie, boulangerie Louise, Crousty et Thai Café (retrait des commandes). Trois paires de places 30 minutes seront proposées au Conseil communal, réparties entre la rue de Rixensart et la rue des Ateliers.

3) La gare de Genval :

Constatation de l'amélioration des abords depuis le passage de l'an dernier

Par ailleurs, plusieurs voies d'information sur la sécurité routière ont été analysées, par exemple :

- 1) Le coordinateur a rencontré le ministre fédéral de la Mobilité en début d'année. Un article sur l'appel à projet « All for zero » concernant la sécurité routière a été envoyé à la commune pour être mis sur le site du CCCA.
- 2) La commission s'est employée à établir un lien entre la commission Mobilité du CCCA et le service Mobilité de la commune (par exemple, la dernière réunion de la CCATM s'est focalisée longuement sur la circulation aux abords de l'école de Bourgeois).
- 3) La commission s'est intéressée à la coordination d'un plan de sensibilisation avec ÉNÉO : « Seniors, toujours en route » (voir AWSR)
- 4) Pour sensibiliser les élèves à la sécurité routière :
 - Concernant les Journées « sécurité » avec des écoles - initiative appuyée par le GTM, étant entendu que chaque catégorie de conducteur est responsable envers son vis-à-vis -, le coordinateur de la commission Mobilité a pris contact avec la Province. Le projet se fait en collaboration avec la police. Il est trop tard pour l'année scolaire 2023-2024, mais une réunion de démarrage pourrait être mise en place pour l'année 2024-2025, avec les classes de rhétorique et les différents acteurs (1/2 journée par école prévue). Lors de ces journées, il y a notamment la voiture tonneau, le témoignage de parents de victimes et des exercices avec les lunettes « sous influence », les premiers secours,
 - Mise en place prévue pour les « rhétos » à Gembloux, Namur et Waterloo, avec notamment des témoignages concernant divers fléaux (dont l'alcool).

- Pour les élèves de dernière année secondaire (trois écoles de la zone Mazerine), coordination avec le GTM de la commune et la cellule CEP d u BW. Poursuite du plan exprimé en GTM le 5/12/2023

Enfin, la commission s'est préoccupée de quelques autres sujets divers :

- Réactiver la cartographie des trottoirs
- Associer un membre PMR pour l'aide actuelle au parcours d'obstacles dans l'entité
- Analyse d'attention particulière aux accès des parkings
- Attente importante des panneaux de signalisation
- Réserver une écoute aux riverains pour les demandes dans leurs quartiers respectifs
- Proposition de modifier les bandes jaunes sur les trottoirs, par une signalisation en blanc qui est plus accessible aux non et malvoyants.
- Coordination avec PMR : panneaux de régularisation avec une étude de lisibilité et d'implantation.

3) **La commission Communication & Culture**

Composition : Martine Panneels (coordinatrice), Serge Deleener, Bertrand Jardon, Emiel Symens (membres).

Nota : La commission Communication a repris le 24 juin le nom de « Communication & Culture ».

Ses activités se décomposent en quatre : la participation à Rix'Info, la contribution au site internet du CCCA, l'organisation de « Rix en fête » et le suivi du Guide des aînés.

Rix Info

- Février 2023 / N° 317 / pages 11 et 21
- Avril 2023 / N° 318 / page 14
- Juin 2023 / N° 319 / page 16
- Septembre 2023 / N° 320 / page 12
- Novembre 2023 / N° 321 / page 10.

Site internet

Actualisation d'articles d'intérêt général pour les internautes.

Mise à jour mensuelle transmise au service social de la commune.

Journée « Rix en fête »

Durant la manifestation : stand du CCCA et présentation de notre groupe et de ses activités.

Guide des aînés

Un addendum commun avec les deux CCCA de La Hulpe et de Lasne est en cours de réalisation – édition prévue été 2024 et mise sur le site internet des trois communes.

4) **La commission Festivités.**

Composition: Andrée de Ville (présidente), Serge Deleener, Anne Lhost, Martine Panneels, Emiel Symens, Éliane Tibaux (membres).

Nota : Martine Singer, qui en faisait partie en début d'année, a démissionné

1) En parallèle avec la Fête de la Musique qui a eu lieu le 24 juin 2023, nous avons organisé les Instants Musicaux Printemps/Été le 17 juin 2023.

Lieu : Salle du Mahiermont

Artistes : Herbe Viole

Beau succès avec l'aide et le support d'ÉNÉO Genval.

2) Le 8 octobre a eu lieu le Gala des Aînés au Château du Lac à Genval.

Artistes : Dominique Rectem et Titi le DJ.

Grand succès (300 personnes)

Nota : Le prochain Gala des Aînés est déjà en préparation -

5) **La commission Nouvelles technologies**

Composition : André Brigode

Nota : La commission Nouvelles technologies (N.T.) avait, en début d'année, deux membres de plus, Philippe Deglume et Marie-Anne Lecocq, et était sans coordinateur depuis le 27 juin 2022, date de la démission de toutes ses fonctions de l'ancien président du CCCA Daniel Vanderstichelen, qui occupait cette position.

Philippe Deglume a accepté d'en être le coordinateur et a été nommé à ce poste à partir du 24 avril, mais il a démissionné de cette commission le 22 septembre. Le décès de Marie-Anne Lecocq début novembre explique que la commission ne comporte plus qu'un seul membre..

L'année 2023 est une année de transition pour la commission Nouvelles technologies.

En effet, après la création du guichet numérique, avec « Les Aidants numériques », concrétisée en octobre 2021 à la bibliothèque communale de Genval à la suite de l'initiative d'André Brigode et l'encouragement de la commission à installer un EPN (Espace public numérique) à Rixensart - comme il en existe dans plusieurs commune voisines (Braine-l'Alleud, Ottignies-LLN, Wavre...) -, projets qui ont abouti, la commission n'a pas eu en 2023 d'activité spécifique concernant le CCCA.

La seule initiative a été, en fin d'année, de la part du membre de la commission, d'accepter de collaborer à l'avenir avec la commission Communication & Culture pour échanger avec ses membres sur les projets à mettre en œuvre (pour avoir un avis) et d'envoyer un article régulièrement pour alimenter le site internet du CCCA, ceci en attendant l'arrivée éventuelle de nouveaux membres en 2024.

III. Complément, hors commissions

1) **Règlement d'ordre intérieur du CCCA (R.O.I.)**

Le bureau du CCCA a indiqué à la commune le 14 octobre 2022 que le CCCA désirait relire, revoir et actualiser le R.O.I., qui datait de l'origine du CCCA. Un premier projet de R.O.I. modifié a été présenté par le bureau aux membres du CCCA lors de l'assemblée plénière du 20 janvier. Sachant que l'acceptation d'un nouveau R.O.I. demande l'accord du comité de lecture du service social et l'aval du service juridique de la commune, le nouveau R.O.I. a été, après quelques échanges entre le CCCA et le service social et approbation des membres du CCCA, validé par le Conseil communal le 30 août.

2) **Guide des Aînés 2023**

Rappelons que le Guide des Aînés 2023 est le résultat d'une collaboration entre les communes de Rixensart, La Hulpe et Lasne. Financé par les communes, il a été élaboré et mis en œuvre par les CCCA de ces trois communes à partir de la fin 2020 (voir l'assemblée plénière du 18 décembre 2020). Le bon à tirer n'a eu lieu que le 27 janvier 2023 et sa distribution toutes boîtes s'est déroulée à Rixensart entre le 27 février et le 3 mars. En parallèle il a été consultable sur le site Internet de la commune.

Cependant des erreurs dans la distribution ont été constatées et reconnues par la commune : la distribution fut partielle dans certaines rues et d'autres furent ignorées. Le service social

s'est chargé de remédier au mieux à ces manquements, mais ne disposait pas de suffisamment d'exemplaires pour une seconde distribution, complète cette fois. Le guide pouvait certes être envoyé au citoyen par le service social de la commune sur simple demande et le lien vers le version Internet a été rappelé dans le Rix'Info, mais le CCCA aussi a été souvent sollicité par des citoyens qui ne comprenaient pas pourquoi ils n'avaient pas reçu ce Guide ! En particulier il a été exposé sur le stand du CCCA lors de « Rix en fête » et du « Gala des Aînés »

3) Collaboration avec les CCCA de La Hulpe et de Lasne

Suite à la collaboration du CCCA avec ceux de La Hulpe et de Lasne dans la réalisation du Guide des Aînés, le bureau du CCCA a eu l'idée de rencontrer les bureaux de ces deux CCCA, afin de partager nos expériences et, dans un premier temps, de préparer la mise à jour de ce Guide des Aînés et de réfléchir sur l'image de nos CCCA vis-à-vis de la population. Une première rencontre s'est tenue avec le bureau du CCCA de La Hulpe le 23 novembre et avec celui de Lasne le 30 novembre. Devant le succès de ces réunions il a été décidé d'en organiser une prochaine, cette fois les trois CCCA ensemble, vers la fin janvier 2024.

4) Nomination d'un modérateur

Le modérateur est défini ici comme une personne de confiance appelée à tempérer incidents et excès éventuels de nature à perturber la sérénité des travaux d'un groupe.

Il a semblé qu'un modérateur pourrait être utile au sein du CCCA. Lors de l'assemblée plénière du 22 septembre, les membres présents ont marqué leur accord quant à la création de cette fonction et un appel à candidature a été lancé.

Lors de l'assemblée générale du 28 novembre, après lecture de la seule lettre de candidature reçue, Bertrand Jardon a été désigné comme modérateur.

Fait à Rixensart le lundi 30 janvier 2024

Jean Bourlès
Président, pour le Bureau

Annexe : composition du CCCA fin 2023⁴

	<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Membre</i>	<i>Association</i>	<i>Bien-être</i>	<i>Communication & Culture</i>	<i>Festivités</i>	<i>Mobilité</i>	<i>Nouvelles technologies</i>
M.	Jean	Bourlès	président		S			M	
M.	André	Brigode	effectif						M
M.	Patrick	De Poorter	effectif		C				
Mme	Andrée	De Ville	suppléante	Aînés actifs			C		
M.	Philippe	Deglume	effectif	SELeri				M	
M.	Serge	Deleener	effectif			M	S		
M.	Bertrand	Jardon	trésorier			S		C	
Mme	Marie-Jeanne	Kermis	secrétaire		M			M	
Mme	Anne	Lhost	effectif	Aînés actifs			M		
Mme	Martine	Panneels	vice-présidente			C	M		
M.	Emiel	Symens	suppléant			M	M		
Mme	Éliane	Tibaux	effectif	Énéo Genval			M		

⁴ Le code « C » signifie « coordinateur », le code « M » signifie « membre ».